

2024_23_AC_Jurys_examens_ALLSH_Licence_Sociologie

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 5 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE :

Article 1 : Le jury de la licence **Sciences humaines et sociales** mention **Sociologie** est composé comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

LICENCE 1ère année
Semestre 1
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : <u>Président(e)</u> : Mohamed Dendani <u>Suppléant(e)</u> : Océane Perona <u>Liste des membres</u> : Catherine Scornet, Patrick Perez <i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences : <u>Liste des membres</u> :
Semestre 2 et 1ère année
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : <u>Président(e)</u> : Mohamed Dendani <u>Suppléant(e)</u> : Océane Perona <u>Liste des membres</u> : Catherine Scornet, Patrick Perez <i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences : <u>Liste des membres</u> :

LICENCE 2^{ème} année

Semestre 3

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Isabelle Bloss

Suppléant(e) : Mohamed Dendani

Liste des membres : Constance de Gourcy, Marc Bernardot

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Semestre 4 et 2^{ème} année

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Isabelle Bloss

Suppléant(e) : Mohamed Dendani

Liste des membres : Constance de Gourcy, Marc Bernardot

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

LICENCE 3^{ème} année

Semestre 5 – Parcours Sciences de l'éducation

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Océane Perona

Suppléant(e) : Patrick Perez

Liste des membres : Anne-Marie Arborio, Corine Eyraud

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Semestre 5 – Parcours Formation d'adultes

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Océane Perona

Suppléant(e) : Patrick Perez

Liste des membres : Anne-Marie Arborio, Corine Eyraud

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Semestre 6 et JURY DE MENTION

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Océane Perona
Suppléant(e) : Patrick Perez

Liste des membres : Anne-Marie Arborio, Corine Eyraud

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après
Ex : membre titulaire X/suppléant Y

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Article 2 : Le Doyen de l'UFR Arts, Lettres, Langues Sciences humaines et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 21/11/2024



Pour le Président et par délégation,

Guy Le Thiec
Directeur de l'UFR ALLSH

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'G' and 'L' followed by a horizontal line.